

## Formation DS9 : De la gestion de la maladie au constat de l'inaptitude

1 jour

Dernière modification le 23 août 2021

### Présentation

La multiplication des arrêts maladie dans le secteur depuis quelques années soulèvent beaucoup de difficultés : gestion des absences, maintien de salaire, temps partiel thérapeutique, etc... Par ailleurs, beaucoup d'arrêts se soldent en inaptitude physique. Cette formation vous permettra de valider vos pratiques au regard des dispositions applicables dans le cadre de la CCN 66 et des accords CHRS et des dernières réformes législatives.

### Objectifs de la formation

Gérer les arrêts de travail des salariés

Identifier le cadre des visites auprès de la médecine du travail

Faire face à une déclaration d'inaptitude

Gérer le temps partiel thérapeutique d'un salarié.

### Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH ou de la gestion du personnel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

### Pré-requis

Notions en droit social

### Programme

La maladie

La gestion du maintien de salaire au regard des particularités conventionnelles (CCN 66 et accords CHRS)

Focus sur le temps partiel thérapeutique

Les droits du salarié : congés payés

L'accident de travail/la maladie professionnelle

La gestion du maintien de salaire au regard des particularités conventionnelles (CCN 66 et accords CHRS)

Les autres obligations de l'employeur inhérentes à ces situations

L'inaptitude

Les étapes de la procédure de constatation de l'inaptitude

Le rôle de l'employeur en amont de la constatation

La recherche de reclassement : modalités et cas de dispense

La consultation obligatoire du CSE

### Les plus de la formation



Méthode pédagogique expositive et interactive



Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience



## Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Formations complémentaires

- La gestion des congés payés et des congés trimestriels dans la CCN66 - DS5

### Dates

#### En inter - Présentiel:

Pas de session prévue prochainement

#### En inter - Distanciel:

16 et 17 novembre 2026 - de 14h00 à 17h30

### Tarifs

En inter - Distanciel

Tarifs 2026

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02